

COMPTE- RENDU du CONSEIL MUNICIPAL de LOUBIERES
1/03/2017

Présents : Monsieur le maire Calvet Didier et les membres du conseil municipal Bélard Denis, Colay Michel, Foltran Claude, Jean Daniel, Marty Sophie, Vignes Fabienne,

Excusés : Jean Blazy Fabienne, Lafon Martine, Michalon Quentin, Rougé Babeth.
Secrétaire de séance : F. Vignes

I/ Présentation du Compte administratif et Compte de gestion 2016

Monsieur le maire présente le compte administratif 2016

Fonctionnement :

Recettes : 145430 euros

Dépenses : 121551 euros

soit un **Excédent** de 23 878 € + reprise de résultat 2015 + 37 559 € soit + **61 437 €**

Investissement :

Recettes : 113376 euros (compensation TVA, excédents de fonctionnement, subventions...)

Dépenses : 115683 euros (réfection salle polyvalente, voirie, emprunts...)

soit un **Déficit** de 2 307 € + reprise de résultat 2015 : 44 297 € soit + **41 990 €**

Quelques indicateurs de gestion :

Charges de fonctionnement général : 24 % des dépenses

Charges de personnel : 14,50 %

Contribution aux organismes (Ecole) : 35 %

Charges d'emprunt (Capital + intérêts) : 4,12%

« Poids » de la dette par habitant : 64 € par an. En cours **20 000 €**

Propositions d'affectation

Monsieur le maire propose d'affecter les excédents de la façon suivante :

- Excédent de fonctionnement : 61 437 € 25 000 en recettes de fonctionnement 2017
 36 437 en recettes d'investissement 2017
- Excédent d'investissement 41 990 € 41 990 € en recettes d'investissement 2017

Monsieur le maire se retire.

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

II/ Rénovation appartements communaux Chemin des Marcous :

En attente de devis avant le 15 avril, pour isolation et protection de la façade Ouest et travaux d'assainissement à la base du bâtiment, changement de la porte d'entrée et de celle du garage de l'appartement communal, le conseil autorise monsieur le maire à demander des aides financières auprès du Département, de la Communauté d'Agglomération et du PNR..

III/ Suite au débat engagé par rapport à l'éclairage public au mois de février : propositions :

- Déplacement de certains réverbères (réverbère excédentaire de la place transféré au cimetière)
- Changement des trois réverbères du lotissement de la plaine, pour des réverbères moins énergivores
- Proposition d'expérimentation d'une extinction partielle (de 11^h30 à 5 h du matin) de l'éclairage public pendant une semaine. La population en sera informée puis sera invitée à donner son avis.

Claude Foltran a répertorié les points d'éclairage du village, répartis en trois zones de commande distinctes : chemin du Prado, centre village, chemin de la Frau. Vérifier l'alimentation du chemin du Col del Fach.

Didier Calvet effectue les démarches nécessaires préalables à cette expérimentation.

IV/ Compte-rendu Bureau et Conseil de la Communauté d'Agglomération

Monsieur le Maire relate la réunion du conseil de la Communauté d'agglomération, durant laquelle le Président Sicre a présenté le dossier d'orientations budgétaires 2017, dont le souci est la maîtrise des dépenses. Du fait de ressources supplémentaires liées au passage en communauté d'Agglomération (+600 000 euros de DGF) et de la réserve de la capacité d'investissement, la fiscalité sera constante. Seule exigence, le service des Ordures Ménagères doit être intégralement financé par la taxe OM, ce qui conduira à une augmentation d'environ 10% de la taxe OM. Étant donné la suppression de l'impôt sur le foncier bâti (1%), le gain sera d'environ 5 euros pour un loubiégeois.

V/ Travaux de voirie :

3 devis ont été réalisés auprès des entreprises Malet, Colas et Latré :

L'entreprise Latré est la mieux disante, pour un montant de 24 000 euros et est retenue. Les travaux devraient être réalisés au mois d'avril.